

aussi reconnaître que ceci crée des problèmes d'adaptation à court terme. Nos politiques à l'égard du Tiers-Monde, ainsi que notre coopération, doivent s'élaborer de manière non seulement à reconnaître les problèmes que nous affrontons mais aussi à dégager les avantages éventuels que nous pouvons partager.

Il est souvent malaisé de percevoir les avantages à long terme au-delà des problèmes plus immédiats. C'est une réalité de la vie économique, une réalité de notre vie de politiciens. Gardons-nous des mesures à courte vue qui compromettent le caractère ouvert et la souplesse de l'économie mondiale. D'avoir mené à bien les Négociations commerciales multilatérales contribuera largement à la réalisation de cet objectif. Toutefois, la persistance d'une croissance économique ralentie et de niveaux de chômage élevés sont autant de facteurs capables de diminuer ou de perturber les échanges commerciaux.

L'engagement des pays membres de l'OCDE à un protocole commercial a constitué un garde-fou de taille contre de telles mesures. L'engagement politique concrétisé par le protocole doit se poursuivre. C'est donc avec plaisir que j'accueille son renouvellement.

De nos jours, nous ne sommes que trop conscients des problèmes énergétiques se repercutant sur nos économies et sur les perspectives de l'économie mondiale. Je me contenterai aujourd'hui de n'aborder qu'un aspect de ce sujet complexe — l'effort qui reste à accomplir pour aider les pays en développement à résoudre leurs besoins énergétiques. Le Canada seconde la décision prise par la Banque mondiale d'accroître le soutien qu'elle apporte à l'exploration et à la mise en valeur du pétrole, du gaz et du charbon dans les pays les moins développés. Le Canada s'est également réjoui d'assumer la présidence du groupe de travail mis sur pied par le Conseil de l'OCDE pour établir les moyens d'aider les pays les moins développés à utiliser leurs ressources d'énergie naturelles. J'espère que les pays membres examineront sérieusement les options des politiques mentionnées dans le rapport du groupe de travail.

J'accueille aussi favorablement la proposition de demander à l'Organisation d'étudier en profondeur les flux financiers entre pays développés et en développement. L'Organisation devra, sans doute, éviter de faire double-emploi quant au travail déjà entrepris par d'autres organismes. Comme le laissent entrevoir les documents qui nous ont été soumis, l'on devrait songer sérieusement à encourager les flux de capitaux non-concessionnels et en particulier de capitaux privés. Ceux-ci constituent et doivent continuer d'être la source principale de l'ensemble des ressources financières des pays en développement. Par ailleurs, l'aide accordée à des conditions concessionnelles est essentielle pour les pays les plus pauvres. Le programme canadien d'aide au développement, soit plus d'un milliard de dollars par an, est principalement axé sur les pays les plus pauvres. Quant aux pays les moins développés, notre aide est entièrement accordée sous forme de dons. Nous nous efforçons également d'améliorer la qualité et l'efficacité de notre programme tout en lui conservant son caractère hautement concessionnel.

Les documents que nous avons sous les yeux évoquent la nécessité, pour les pays développés, de maintenir l'intérêt du public en faveur d'une coopération efficace au bénéfice des pays en développement.

Ceci pose un défi dont je suis profondément consciente. Qu'il s'agisse de programmes modestes ou d'envergure, de l'aide ou des échanges, la coopération avec les pays en développement doit être secondée par l'opinion publique de nos pays respectifs.